

Compte rendu Asemblée Générale Consomm'acteurs

21 janvier 2012

28 personnes présentes, deux pouvoirs. Absence des deux agriculteurs des AMAP.
En l'absence d'Angélique Dupont, présidente, la réunion est présidée conjointement par Hélène Comito et Emmanuelle Chesnot, secrétaires de l'Association.

En introduction Hélène Comito rappelle que l'association, qui entre dans sa sixième année, est fondée sur les principes du commerce équitable, du développement durable et de l'investissement responsable . Il s'agit de proposer des solutions alternatives pour inciter les citoyens à réfléchir à leur acte d'achat et à la société dans laquelle ils vivent.

Elle propose de faire le bilan financier puis de passer au rapport d'activité pour l'année 2011 en discutant au fur et à mesure les points dans la perspective de 2012.

Bilan financier fourni par Nathalie Rolland et rapporté par Emmanuelle Chesnot

En 2010 le compte était positif de 1138.71 euros.

Les recettes : les adhésions 1210 €

vente d'huile : 264 €

Les dépenses : Frais de fonctionnement : 52.44€ dont fond de bibliothèque

Achat d'huile : 264 €

Frais de tenue de compte : 50 €

Frais de réception : 158.51 €

Hébergement internet : 59.88 €

Solde 2011 : 2027.88 €

Il est décidé d'acheter une balance homologuée pour usage commercial par AMAP

Le bilan est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activités et perspectives pour 2012

1. Fonctionnement des AMAP :

Les effectifs des deux AMAP sont stables avec des départs et de nouvelles adhésions à chaque nouvelle saison, autour d'une dizaine. Consomm'acteurs compte 120 adhérents dont 63 aux Agnettes (44 grands paniers 18 petits) et 57 au Village (16 grands paniers, 41 petits). Aux Agnettes est évoquée l'insuffisance de variété des légumes qui impose aux amapiens de prendre de nouvelles habitudes de consommation. Mais en même temps il apparait que Ludovic Sanglier a adapté les paniers, varie davantage ses légumes. Il participe à des salons spécialisés pour trouver des semences de nouvelles variétés. Est posée la question du petit panier trop peu varié et il est évoqué le fait que pour l'agriculteur les petits paniers sont difficiles à gérer, qu'il préfère les

grands paniers, mais il y a toujours 4/5 produits dans le petit panier contre 6/7 dans le grand, la composition ne s'évaluant pas au poids

Il est décidé par les amapiens des Agnettes de renforcer les échanges avec Ludovic, par l'intermédiaire ou non des personnes référentes, et en mettant en circulation un cahier où les adhérents pourront noter leurs remarques. A organiser aussi des rencontres plus régulières autour d'un apéritif à l'exemple de ce qui a été fait au Village.

Au Village : sont évoqués l'amélioration du fonctionnement et en particulier de l'organisation des permanences, les bons rapports avec Sylvie qui fait remonter les remarques auprès de l'agriculteur, des discussions fréquentes avec les permanents.

Fabienne Clochette fait remarquer que les horaires peuvent poser des problèmes aux personnes qui ne résident ni ne travaillent à Gennevilliers, qu'il faudrait peut être repousser les horaires. Elle estime qu'il faudrait faire des efforts de communication en direction des Gennevillois.

Il y a en effet des possibilités d'accueillir de nouveaux amapiens dans chaque AMAP.

Visite à la ferme 2011 : très peu de participants pour les Agnettes, ce qui peut s'expliquer en partie par une carence dans la communication et l'organisation : prévoir la visite de l'exploitation avant le repas par exemple. Au Village pas de visite cette année pour un problème de date. Il est suggéré de faire un panneau photos pour inciter les amapiens à s'inscrire, faire l'information à l'avance, renforcer le "discours amapien" tout au long de l'année.

Ce rappel des engagements de chaque adhérent permet aussi d'améliorer la rotation des permanences, de favoriser la discipline de chacun (par exemple se servir équitablement).

L'augmentation du prix du panier : elle est demandée par Ludovic Sanglier à raison de 50 centimes d'Euros pour chaque panier en évoquant la hausse des coûts de production. Après une discussion assez vive il est décidé à l'unanimité des présents d'augmenter effectivement le prix des paniers dans les deux AMAP, mais dans la transparence : chaque agriculteur devra fournir à Consomm'acteurs les informations sur la part de l'AMAP dans ses revenus, ses coûts de production, ses revenus au final.

2. La présence de l'association dans la ville

- Faible participation au pique nique organisé cet été
- Présence au forum mais peu de visibilité de l'association et peu d'amapiens pour tenir le stand. Il est fait remarquer que le stand était très mal placé et qu'il n'y a pas eu véritablement d'organisation pour le tenir.
- La question est posée de la participation au marché de printemps, Emmanuelle se charge de voir avec l'OSTI et Hélène avec Ludovic si l'on peut envisager une présence avec des légumes si l'on a un stand. Les participants estiment qu'il n'est pas très intéressant d'être présents uniquement pour faire de l'information.
- Michèle Borie propose que Consomm'acteurs soit présent au moment de la brocante des Agnettes, le 2 juin.

Blandine Perrez se charge de s'occuper (avec d'autres si possible) de la communication sur ces différents évènements.

3. Rencontres, débats : une seule soirée a été organisée, la "soirée soupe" du 9 décembre pour laquelle il n'y a eu que 13 participants mais qui a été très conviviale et relayée par un grand article

dans Gennevilliers Magazine. Il est décidé de renouveler ces soirées conviviales pour que les adhérents prennent l'habitude de se retrouver, et de prévoir des soirées débats ouvertes aux non adhérents.

4. Consommer local, équitable..

Hélène rappelle que la coopération se poursuit avec Artisans du Monde et Andines; qu'elle a commencé cette année avec le Comité France Palestine pour la vente d'huile. Consomm'acteurs appuie aussi la vente de viande organisée par le PCF et initie une commande collective.

Elle rappelle aussi qu'il n'existe plus de commerce ayant un dépôt de produits Andines , qu'une initiative a été lancée auprès de la municipalité d'une boutique de produits véritablement équitable, bio, local.. mais que les services municipaux n'ont pas donné suite. Il s'agit aujourd'hui plutôt de rechercher un gestionnaire de ce type de commerce pour ensuite trouver un lieu sur la ville. Des demandes peuvent être faites aussi auprès de boutiques déjà en fonctionnement pour ouvrir une antenne sur la ville, type Nouveaux Robinsons ou Ecobio.

Est évoquée l'idée d'organiser un débat sur le commerce équitable. Il est demandé aussi de refaire de la publicité pour Andines.

5- Le site :

1. Hélène rappelle que le site existe depuis plus d'un an mais qu'il est peu visité parce qu'il n'est pas alimenté. Laura Attack accepte pour 6 mois d'alimenter le site avec des informations, photos... fournis par les membres du bureau. Calendrier des distributions, des manifestations, recettes, photos des évènements, liste des documents que l'on peut emprunter... trouveront leur place sur le site et favoriseront l'information des adhérents.

Une discussion a lieu sur la communication des adresses courriels.

Il est demandé que les messages soient envoyés avec les adresses cachées.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

6 - Election du Conseil d'Administration

Hélène rappelle les noms des membres du précédent conseil d'administration, informe que le fonctionnement de cette année a consisté à réunir tous les membres du CA disponibles environ une fois tous les deux mois et que les rapports entre les deux AMAP en ont été améliorés.

Blandine Perrez et Fabienne Clochette (sous réserve de changer horaires et jours de réunion) sont candidates au CA tandis que Patrice Leclerc retire sa candidature.

Sont élus au Conseil d'Administration : Eric Bourmault, Emmanuelle Chesnot, Fabienne Clochette, Angélique Dupont, Marix Jumel, Michèle Legall, Martine Minarovits, Blandine Perrez, Alain Rodon, Nathalie Rolland, Bérénice Valentin, Nelly Viennot, Isabelle Massard.

La réunion se conclut à 12 h par un apéritif.

Hélène Comito, secrétaire